



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 19 JUILLET 2020
16^{ème} Dimanche du
Temps Ordinaire
Année A

Tel : 04 93 45 13 87 – **mail :** notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Le Christ est réaliste, pas un optimiste qui ne voit pas le mal ni un pessimiste qui ne trouve rien de bon. Notre humanité est un mélange de bien et de mal, de « grâce et de péché ». Dans notre propre cœur, les deux existent côte à côte. St Paul disait : « vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir ». Le Christ a proclamé la patience de Dieu toute sa vie en allant vers les blessés, les brisés, les désorientés, les pécheurs. Pour le Christ, il n'y a rien de fixé d'avance et tout peut changer. Il ne désespère jamais de transformer l'ivraie de nos cœurs en bon grain ! Les exemples ne manquent pas dans le Nouveau Testament et dans l'histoire du christianisme : Zachée, Marie- Madeleine, la Samaritaine, Pierre, Paul, Augustin. L'histoire est remplie de grands pécheurs qui sont devenus des saints. Le Règne de Dieu possède une force extraordinaire qui peut nous transformer de fond en comble. Le Seigneur n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui » (Jean 3,17).

Père Jean

Messe à la chapelle Notre Dame de Vie tous les dimanches de juillet et d'août, 18h.

Accueil à St Charles : jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h (notamment pour baptêmes, mariages et funérailles de toute la paroisse).

Accueil à Ste Philomène : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30 (demandes d'informations et intentions de messes).

Messe à l'intention du F. Pierre Rassarie le samedi 19 septembre, 18h30, St Jacques de Mougins.

Une collecte est organisée pour financer la sépulture du Frère Pierre. Vous pouvez :

- soit faire un chèque à l'ordre de : Procure des Prêtres du Sacré Cœur avec possibilité de reçu fiscal sur demande et l'adresser à : Prêtres du Sacré Cœur, économat, 19 rue Saint Maur, 75011 Paris (bien préciser au dos du chèque « sépulture Pierre Rassarie » ;
- soit remettre des espèces sous enveloppe avec la mention "sépulture du Frère Pierre », lors des quêtes à la messe.

Le Denier de l'Eglise finance les traitements des prêtres et des salariés du diocèse. Il est indispensable que chacun contribue selon ses moyens ! Utilisez les enveloppes à votre disposition dans les églises ou passez par le site du diocèse de Nice : <https://nice.catholique.fr/>

Homélie et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr/>

Ne pas reposer cette feuille après l'avoir prise et lue. La garder avec soi. Ne pas la diffuser.